

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annances. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 12 Août 1879

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnances Souveraines du 26 juillet dernier, M. le Chevalier Félix Van Zeller, Consul Général de la Principauté à Lisbonne, a été promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles, et M. le Chevalier Rodolphe-Frédéric Brignoli, Vice-Consul dans cette capitale, a été nommé Chevalier du même Ordre.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a été reçu en audience particulière par S. S. le Pape Léon XIII, le mercredi 6 de ce mois.

Le lendemain jeudi, le Prince s'est embarqué à Civita-Vecchia pour Marseille.

Mgr l'Evêque de Soissons et Laon est venu, samedi dernier, au château de Marchais rendre visite à S. A. S. le Prince Charles III.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Vendredi 15 août, fête de l'Assomption, grand-messe solennelle à 11 heures du matin, à la Cathédrale provisoire.

A l'issue des Vêpres aura lieu, dans Monaco, la procession traditionnelle.

La semaine dernière a été consacrée aux distributions de prix. Ces solennités scolaires qui offrent tant d'intérêt aux familles non moins qu'aux enfants, sont des jours de fête pour la Principauté. La paternelle sollicitude du Prince Charles III, notre Auguste Souverain, pour tout ce qui touche à l'instruction du peuple, trouve, chaque année à pareille époque, un écho de vive reconnaissance dans le cœur de tous les Monégasques, et une juste récompense dans les progrès accomplis par les élèves.

Jeudi dernier, à 4 heures du soir, les prix ont été décernés aux élèves de l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, sous la présidence de M. le Baron de Boyer de S<sup>te</sup>-Suzanne, Gouverneur Géné-

ral. Tout ce que la Principauté compte de notabilités dans le gouvernement, la magistrature, le clergé, se pressait derrière Son Excellence.

Partout et à toutes les époques, les hommes les plus considérables du pays se sont fait honneur d'assister aux fêtes qui récompensent les travaux de l'enfance.

Rien n'est plus moral, en effet, et plus encourageant à la fois pour notre jeunesse studieuse que la présence de ces hauts fonctionnaires qui justifient à tant de titres la confiance du Prince.

La décoration du préau de l'école était d'une simplicité de très bon goût. Contre les colonnes et les murs, des écussons aux armes de Monaco, des festons de verdure, des draperies rouges et blanches courent et s'entrelacent autour de l'enceinte. L'estrade est occupée par le cortège officiel.

M. Leydet, secrétaire du Comité de l'Instruction publique, ouvre la séance par un discours très remarquable sur la géographie. Avec une concision, une sobriété de détails qui n'excluent ni l'élégance du style ni le grand intérêt qui s'attache à son sujet, l'orateur, après avoir félicité les élèves de leurs progrès dans l'étude de la géographie, trace à grands traits l'histoire de cette branche de nos connaissances. Le souvenir des grands navigateurs appelle naturellement la pensée de l'orateur sur S. A. S. le Prince Héritaire, dont la Principauté célèbre la fête le jour même. Il rend un juste hommage à l'intrépidité du Prince, à son amour de la science, à toutes les grandes qualités qui le distinguent et qui font de Lui le digne héritier des Grimaldi.

Il regrette l'absence de M<sup>gr</sup> l'Evêque et remercie S. Exc. M. le Gouverneur Général, ainsi que M. le Ch<sup>er</sup> de Castellet, président du Comité, et les Frères; se faisant l'interprète de la population tout entière, il rappelle les bienfaits de notre Auguste Souverain, bienfaits auxquels il reporte les magnifiques résultats obtenus et qui vont grandissant chaque année.

Après ce discours et par intervalles, plusieurs saynètes, pièces de vers, morceaux de chant, de musique ont été exécutés par les élèves, la Société Philharmonique et quelques artistes du Casino, qui depuis dix ans prêtent leur gracieux concours aux distributions des prix des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Au nom de tous ses condisciples, le jeune A. Spitalier a remercié, en fort bons termes, les fonctionnaires, les magistrats et toutes les personnes qui honoraient la cérémonie de leur présence. On l'a fort applaudi, surtout à la fin, quand il a fait allu-

sion à la Saint-Albert, allusion suivie des cris mille fois répétés de : Vive le Prince Charles III ! Vive le Prince Héritaire !

Un incident, que nous enregistrons avec plaisir : au cours de la séance, le Frère Directeur, voulant remercier les artistes du Casino, a offert à celui qui les dirige, M. Frassinetti, une magnifique couronne vert et or. Cet hommage flatteur valut à nos excellents musiciens une chaleureuse ovation.

Les prix donnés par S. A. S. Madame la Princesse-Mère et S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg ont été mérités par les élèves suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : Charles Tobon.
- 2<sup>e</sup> » Alexandre Noghès.
- 3<sup>e</sup> » Jean Jungmann.
- 4<sup>e</sup> » Louis Grinda.
- 5<sup>e</sup> » Félix Bœuf.

Le prix du Comité de l'Instruction publique a été décerné à l'élève Alexandre Spitalier; l'accessit a été remporté par l'élève Raoul Schültz.

Les élèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :

- 1<sup>re</sup> classe : Charles Tobon, Alexandre Spitalier, Edouard Vidal, Jean Aymini, Honoré Bellando.
- 2<sup>e</sup> classe : Jean Jungmann, Joseph Giacheri, Jacques Raphaël, Jean Almondo.
- 3<sup>e</sup> classe : André Carrara, Louis Grinda, Nathalie Turco.
- 4<sup>e</sup> classe : Joseph Giacobi, Félix Bœuf.
- 5<sup>e</sup> classe : Charles Bonafede.

Les élèves dont les travaux ont été le plus remarquables dans l'exposition scolaire installée dans une des salles de l'établissement sont, pour le dessin d'ornements et le dessin linéaire :

Honoré Bellando, Albert Crovetto, Eugène Blot, Charles Tobon, Baptistin Mélin.

Pour la calligraphie :

Lazare Crovetto, Honoré Bellando, François Almondo, François Biancheri.

Pour la cartographie :

Charles Tobon, Albert Crovetto, Honoré Bellando, Edouard Vidal.

Le lendemain, en présence des mêmes autorités, avait lieu au même endroit la distribution des prix aux élèves des écoles communales des filles.

Comme l'année dernière, c'est M. Donnève, membre du Comité de l'Instruction publique, qui a prononcé le discours d'usage.

S'inspirant de ces deux vers de La Fontaine :

Travaillez, prenez de la peine,  
C'est le fonds qui manque le moins,

il a, en termes éloquents, fait l'apologie du travail.

C'est dans le travail que réside le bonheur des particuliers comme la force des empires. Sans lui, les plus grands Etats ne font que dégénérer, de même que la famille dont le chef s'adonnerait à l'oisiveté. Il a rappelé avec beaucoup de justesse l'avis de Montesquieu sur l'étude, qui pour lui était le souverain remède à ses chagrins, et il a dégagé de son sujet toute la moralité qu'il contient. M. Donnève a fini en adressant à notre bien-aimé Prince et à Son Auguste famille les plus sincères remerciements pour l'encouragement que l'instruction est toujours sûre de rencontrer dans notre Maison Souveraine.

Puis, comme la veille, les élèves ont débité de charmants récits et exécuté des morceaux de musique et des chants, parmi lesquels nous signalerons le dialogue sur la géographie, plein d'esprit et de délicatesse, et un chœur fort bien interprété, intitulé : *le Départ*, qui n'est autre que le duo des *Brésiliennes*, arrangé pour la circonstance.

M<sup>lles</sup> Baërst et Ajani ont été fort applaudies dans un des duos de la *Fille du Régiment*; enfin, la *Chanson andalouse*, de M. Borghini, sur le violoncelle, a été écoutée avec grand plaisir.

Les prix donnés par S. A. S. *Madame la Princesse-Mère* et S. A. R. *Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg* ont été mérités par les élèves dont les noms suivent :

PENSIONNAT		
Mlles Fanny Baërst, prix d'honneur,	9 nominations.	
Marie Ajani, 2 <sup>e</sup> prix,	12 id.	
Anna Garrus, 3 <sup>e</sup> prix,	7 id.	

EXTERNAT		
Mlles Joséphine Sangeorge, 1 <sup>er</sup> prix,	6 nominations.	
Marie Aureglia, 2 <sup>e</sup> prix,	5 id.	
Madeleine Imperty, 3 <sup>e</sup> prix,	5 id.	

CLASSES COMMUNALES		
1 <sup>re</sup> classe. — Prix d'honneur :	Mlle Georgette Boeri	(hors concours).
1 <sup>re</sup> classe. — Prix d'honneur :	Mlle Laurencine Brun	6 nominations.
1 <sup>er</sup> cl. — Pr. d'h.	Mlles Clémentine Peglione,	5 nom.
2 <sup>e</sup>	Madeleine Ballet	6 id.
2 <sup>e</sup>	Sophie Texier	4 id.
3 <sup>e</sup>	Laurencine Sangeorges	5 id.
3 <sup>e</sup>	Jeanne Grana	5 id.
4 <sup>e</sup>	Joséphine Rapaire.	

Viennent ensuite comme plus souvent couronnées Mlles Marguerite Camia, 7 nom.; Louise Ballet, 6 nom.; Lucie Del Bosco, 6 nom., et Eugénie Mathis, 5 nominations, toutes de la 1<sup>re</sup> classe.

Enfin, hier lundi, à 4 heures après midi, c'était au Collège de la Visitation que se réunissait la société monégasque. Nous n'avons plus à faire l'éloge de ce remarquable établissement, si habilement dirigé par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus; ses succès vont croissant chaque année.

La grande salle du Collège, fraîchement décorée, était superbe à voir. La sobriété et l'élégance des peintures, l'ornementation simple de la scène — une véritable scène avec ses décors — étaient du plus bel effet. Aux deux côtés de cette scène, deux écussons et des drapeaux : les armes de nos Princes et celles de S. S. le Pape Léon XIII.

Après le discours (*prefazione*), hommage de reconnaissance à notre Auguste Souverain, à Son représentant, M. le Gouverneur Général, et aux magistrats et fonctionnaires qui honoraient la cérémonie de leur présence, discours fort bien composé et dit avec goût par l'élève Nicolas Pallavicini, a eu lieu l'appel des lauréats. Entre chaque classe, des intermèdes musicaux étaient exécutés aux applaudissements de l'assistance par la fanfare du Collège,

dirigée par M. F. Bellini. Le *Ringraziamento*, récité par M. Pierre Spina, a terminé cette fête scolaire.

Voici les noms des principaux lauréats :

Les trois prix d'honneur ont été décernés à : Robert Gherardi, Albert Trivelli, Sébastien Raghetto.

*Dans le Lycée :*

Nicolas Pallavicini, 7 prix; Jean-Baptiste Donini, 5; Jean-Baptiste Narisano, 5; Alexandre Ferraris di Celle, 8; Jean-Baptiste Ceccarelli.

*Dans le Gymnase :*

V<sup>e</sup> classe :

Robert Gherardi, 6 prix, avec une distinction toute spéciale; Emilien Parravicini, 3 prix; Ludovic Givotti, Celebrini di S. Martino, Joseph Sertorio.

IV<sup>e</sup> classe :

Antoine Parravicini, 7 nom.; Paul Pallavicini, 5 nom.; Pierre Olivieri, 4 nom.

III<sup>e</sup> classe :

Edmond Jeannerat, 5 nom.; Joseph Gatteschi, 4 nom.; Guide Morlani, 4-nom.

II<sup>e</sup> classe :

Albert Trivelli, 5 nom., avec une distinction toute spéciale; Joseph Marrone, 5 nom.; Nicolas Balestrino del Carretto, 4 nom.

I<sup>re</sup> classe :

Sébastien Raghetto, 6 nom., avec une distinction toute spéciale; Frédéric Ferraris di Celle, 6 nom.; Lucien Bellando de Castro, 4 nom.; Celebrini di S. Martino, 3 nom.

*Classes élémentaires :*

III<sup>e</sup> classe :

François Amei, 2 prix; H. Cevasco, 2 prix; Edouard de Navailles Labatut, 5 nom.; Camille Celebrini di S. Martino, 3 nom.

II<sup>e</sup> classe :

Albert Goggia, 3 prix; Pierre Spina, 2 prix.

I<sup>re</sup> classe :

Charles Godeck, 2 prix; Louis de Castro, 3 nominations, dont 2 prix.

*Langue française.* — Prix exceptionnel : J.-B. Ceccarelli.

*Langue allemande.* — Charles di Rudini.

*Langue anglaise.* — J.-B. Ceccarelli.

Nous empruntons au *Nouvelliste de Nice* l'intéressant article suivant :

**La route de Nice à Monaco**

Avant que Nice ne fût redevenue française, la vieille route du col de Villefranche était la seule voie de communication entre cette dernière ville et le chef-lieu du Comté. Cette route, toute primitive, attaquait directement le col par le point le plus court, ne s'inquiétant pas des obstacles et les franchissant par des pentes rapides sans s'arrêter aux conditions de viabilité; puis, arrivée au sommet à franchir, elle se précipitait, c'est le mot propre, vers le point d'arrivée en suivant les mêmes principes.

Si défectueuse qu'elle fût, cette route avait au moins un avantage, celui d'exister. Elle répondait à un besoin indéniable et de tous les instants. Toutefois, elle était loin de suffire. Au delà de Villefranche, bien des localités demandaient à être desservies. Il n'en était rien; dans tout ce pays qui paraissait abandonné, on ne trouvait que des chemins muletiers et des sentiers à peine tracés.

Par suite de ce manque de communications, Beaulieu, la mer d'Eze, Saint-Laurent étaient des contrées inconnues et à découvrir.

Et pourtant que de sites magnifiques, que de paysages admirables s'offraient aux yeux du touriste assez hardi pour s'aventurer dans ce quartier perdu! Malheureusement, les beautés mêmes de la localité étaient des obstacles à leur découverte.

Une de ces beautés les plus remarquables était le paysage du cap Roux. Le cap Roux est ce promontoire qui sépare le territoire de Beaulieu de celui de la mer d'Eze. Il est formé d'un rocher absolument à pic sur la mer et constituait un obstacle infranchissable. On devait le tourner, et pour cela rallier au loin, bien haut vers le nord, les quatre chemins de la route de la Corniche; puis, redescendre à l'est du rocher par le sentier ou plutôt par le ravin Saint-Michel. A moins que l'on ne préférât, comme le faisaient les gens du pays, grimper sur le pic même, en se suspendant à un câble que l'on avait fixé au-dessus de l'abîme, et tenter ainsi une très aventureuse ascension.

On comprendra que tout cela n'était pas bien tentant et que peu de personnes se résolvaient à franchir cette sorte de colonne d'Hercule qui semblait placée là pour dire au voyageur : Tu n'iras pas plus loin!

Aussi n'allait-on pas plus loin et ne songeait-on même pas au pays enfoui au delà.

Seulement, on commença à s'occuper de la communication entre Nice et Villefranche et on chercha à l'établir d'une façon plus commode que par la route du Col, en substituant à cette dernière une nouvelle voie qui contournerait Montboron en suivant le bord de la mer.

Les travaux commencèrent quelques années avant 1860, et la route était en voie d'exécution quand les troupes françaises rentrèrent d'Italie, après la paix de Villafranca. Malheureusement, elle n'était pas encore praticable, et l'empereur dut faire son entrée triomphale à Nice par le col de Villefranche. On drapa, on enguirlanda pour le mieux cette route; mais on ne put enlever ses défauts. Le chef de l'Etat put donc constater par lui-même de l'urgence qu'il y avait à créer une nouvelle voie.

Aussi, sitôt l'administration française installée à Nice, les travaux furent-ils poussés avec une grande vigueur, de façon qu'ils étaient terminés en 1862 jusqu'aux quatre chemins de Villefranche, en face de la citadelle. Au moyen de deux embranchements qui, en 1863-64, furent construits, l'un vers la citadelle et la darse de Villefranche, l'autre vers le port, les communications entre cette ville et Nice se trouvèrent assurées.

Mais il n'était pas encore question des autres localités que nous avons citées. Elles seraient probablement restées longtemps encore dans l'oubli et l'abandon sans une circonstance imprévue.

Au delà de leur territoire, en dehors même des frontières françaises, existait un Etat indépendant, la Principauté de Monaco, qui n'avait pas à cette époque l'extension morale qu'elle possède actuellement. Quelques vieillards, quelques malades, séduits par les charmes et la douceur de son climat, étaient les seuls étrangers qui pouvaient penser à s'y rendre.

Pour accomplir ce voyage, ils avaient à leur disposition la route de la Corniche, cette voie pittoresque, à perspectives si variées, si remarquables, mais qui se trouve être d'un parcours long et difficile. Entre Nice et Monaco, elle ne mesure pas moins de 34 kilomètres, dont 15 au moins sont d'une pente très raide, 9 0/0 quelquefois. Il faut joindre à cela que les jours de vent, si fréquents dans nos parages, la Corniche est complètement impraticable, surtout aux personnes souffrantes.

On avait souvent pensé à une voie plus courte et d'un accès possible par tous les temps, mais ce projet soulevait beaucoup de contradictions.

On objectait que la côte, entre les deux points à relier, est hérissée de rochers élevés, souvent à pic, et qu'on ne pourrait franchir qu'au moyen de fréquents souterrains, ainsi que l'a fait le chemin de fer, et qu'en définitive la route projetée coûterait beaucoup sans apporter, en compensation, la prospérité et la richesse et sans être même d'une utilité capitale, puisque les terrains à desservir, Beaulieu, mer d'Eze, Saint-Laurent et les abords ouest de Monaco, se réduisaient à quelques centaines d'hectares.

On ne pouvait songer alors à la prospérité dont tout à coup jouiraient les deux aboutissants de cette route, Nice d'une part et la Principauté de l'autre.

Toutefois ces objections n'empêchaient pas l'administration de s'occuper de l'étude de ce projet; mais ce n'était qu'une étude et son exécution aurait pu être différée pendant longtemps si une occasion n'était venue mettre le feu aux poudres et transformer ces plans en réalités.

Cette occasion était le traité par lequel le souverain de Monaco céda à la France Roquebrune et Menton. Le Prince fit insérer dans le traité une clause obligeant l'administration française à construire la route du Littoral.

Dès lors, on se mit sérieusement à l'œuvre.

On avait déjà un point de départ tout prêt et sur lequel on pouvait solidement amorcer la voie nouvelle. C'était la route de Nice à Villefranche. Malgré ses défauts, cette route avait l'avantage d'offrir plus de 4 kilomètres déjà établis.

On décida donc d'en tirer parti, et l'on exécuta immédiatement un premier tronçon, depuis les quatre chemins de Villefranche où se terminaient les ouvrages commencés par la ville de Nice avant l'annexion et que l'administration française avait achevés, jusqu'à 600 mètres environ au delà d'un carrefour analogue, dit les quatre chemins de Saint-Jean, à l'entrée du territoire de Beaulieu.

Le tracé de cette portion de la route de Monaco se développe sur les terrains rocheux qui bornent au nord-ouest la ville même de Villefranche, qu'on peut embrasser d'un coup d'œil, d'un point situé presque à l'aplomb de la Gare et qui est connu sous le nom de Banc-des-Anglais.

De là, on peut admirer cette rade magnifique qui s'échancre entre le promontoire de Montboron et le *Cauferrat*, avec sa côte couverte d'orangers, de citronniers et de dattiers se développant sous la douceur de la température produite par le parfait abri que donnent les hauteurs, se dressant au nord et à l'ouest, empêchant le mistral de pénétrer dans cette oasis.

Pour jouir à son aise de cette vue, le promeneur peut profiter d'un banc en pierre qu'un touriste enthousiaste a fait établir contre la montagne au point que nous venons d'indiquer.

En descendant vers Beaulieu, la route rencontre Grazeuil, qui continue l'isthme par lequel la presque

de Saint-Jean est rattachée à la terre ferme; puis, laissant cette presqu'île à droite, elle traverse le territoire de Beaulieu, si riche d'avenir.

Un deuxième tronçon, partant du point où se termine le premier, à 200 mètres au nord de la station du chemin de fer, court reprendre le bord de la mer, que la route a dû quitter au passage de l'isthme de Saint-Jean. Le tracé passe sous rails, à la gare même, et rejoint la plage vers l'église de Beaulieu entre ce vieil et curieux petit édifice et la batterie.

Elle traverse ainsi tout ce charmant pays en passant au-dessus de la belle forêt d'oliviers qui recouvre l'isthme à la racine de la Péninsule. Plusieurs des arbres qui composent cette forêt sont d'une grosseur gigantesque, et l'un d'eux, situé près du hameau, ne mesure pas moins de 7 m. 30 c. de circonférence à la hauteur de 1 m. 15 c. du sol, alors qu'au-dessus de terre les saillies des racines accroissent encore ces énormes dimensions; autour de ce doyen de la forêt s'étendent des plantations de violettes de Parme. Au nord se développe une anse mollement arrondie, à l'extrémité de laquelle se dressent les rochers escarpés de la *Petite-Afrique*, verts d'oliviers et couronnés au sommet par des caroubiers aux troncs difformes, et par des touffes de plantés sauvages.

Cette partie de la route a été la plus longue à établir. Poursuivie pendant les années désastreuses de 1870 et suivantes, elle a subi le contre-coup des embarras au milieu desquels son établissement suivait son cours.

En outre, on y rencontrait cette traversée difficile du cap Roux, dont nous avons parlé plus haut et qui était l'obstacle le plus grand qui fût opposé à la route.

On fut obligé, pour arriver à le franchir, de percer un tunnel d'une trentaine de mètres de longueur. Il était primitivement question d'éclairer ce tunnel par des fenêtres donnant sur la mer, dans laquelle s'enfonçait le cap. Ce n'eut pas été une des moindres curiosités de la route; mais la difficulté de l'entreprise, le prix élevé auquel elle serait revenue et surtout le temps qu'il aurait fallu perdre à l'accomplir firent renoncer à ce projet que nous regrettons.

A la suite de ce souterrain se présentait une anfractuosité profonde comme une tranchée ouverte par la main d'un géant. Une arche hardie a été jetée pardessus, et le promeneur peut entendre de cette arche la grande voix de la mer qui gronde sous ses pieds, brisant avec fracas ses vagues contre la pierre comme pour protester contre l'œuvre de l'homme établie au-dessus d'elle, et jusqu'à laquelle elle envoie l'humide poussière de l'écume de ses ondes.

Le tracé achève de tourner le promontoire en se collant littéralement au flanc du rocher et surplombant la mer dont il se protège par des murs de soutènement, et il pénètre enfin dans cette anse gracieuse qu'on appelle la mer d'Eze.

On aperçoit tout à coup à droite le pittoresque rocher et les vieilles constructions d'Eze semblables à des ruines, et dont les maisons, appuyées les unes sur les autres, semblent ne former qu'un seul édifice, une citadelle étrange. Les étroites et tortueuses ruelles disparaissent sous les arcades. Toutes ces constructions sont d'une apparence sordide et misérable, mais d'un pittoresque saisissant, et éveillent l'idée de l'aspect d'une ville d'Afrique, que complète la présence des ruines laissées en 1543, par les Turcs de Barberousse, sur l'emplacement du château qui se dressait sur un rocher poli comme un bloc de marbre ouvré, et auquel on arrive par un escalier naturel dont les marches énormes sont formées par les strates mêmes du calcaire.

Tandis qu'à vos pieds se déroule le vert tapis des arbres et des plantations, l'œil embrasse au loin une perspective féérique.

Du côté de la France se déroulent une douzaine de golfes, la presqu'île de Saint-Hospice, l'embouchure du Var, la péninsule de la Garoupe, Antibes et ses forteresses, le golfe Juan, les îles de Lérins, le golfe de la Napoule, Cannes, l'Estérel, le golfe de Grimaud, Saint-Tropez et la chaîne des Maures. Du côté de l'Italie, au contraire, la vue est immédiatement bornée par la Tête-de-Chien.

C'est au débouché de la mer d'Eze que la route retrouve la ligne ferrée sur laquelle elle passe sur un pont biais. Elle vient se placer parallèlement à la voie, la touchant jusqu'à la station d'Eze, dont le terre-plein leur est commun.

Là, elle se termine pour le moment. Toute la partie que nous venons de décrire est carrossable.

Le reste de la route comprend 6 kilomètres. L'adjudication des travaux qui composent ce lot a eu lieu, et depuis trois ans les chantiers sont ouverts.

Nous croyons que l'administration des Ponts et Chaussées s'est heurtée, à cette occasion, à des difficultés avec divers entrepreneurs. Toutefois, nous pensons que ces difficultés sont maintenant aplanies, et que les travaux ont pris une marche rapide qu'ils ne quitteront plus.

Mais la route, tout en paraissant arrêtée à ce point, a repris sa mise en œuvre sur un autre tronçon. Ce sont ces travaux auxiliaires que nous décrirons dans un prochain article.

R. DE SENNEVOY.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 heures et demie du matin, un accident s'est produit sur le chemin de fer, près de Montélimar. Le train n° 12, parti de Monaco jeudi, à 4 heures 47, et dans lequel se trouvait M<sup>me</sup> Blanc, s'est heurté, en quittant la gare de Donzières, contre un train de marchandises en détresse. Le choc a été très violent, mais heureusement les voyageurs en ont été quittes pour quelques contusions et une émotion momentanée. Nous sommes heureux d'apprendre que M<sup>me</sup> Marie Blanc et les personnes qui l'accompagnaient n'ont ressenti aucun mal. Le conducteur du train a été blessé, ainsi que des employés de l'administration des postes. Cette collision a occasionné au train un retard de plusieurs heures. Quelques wagons de marchandises ont été broyés.

La fête de Saint-Roman a été, comme toujours, célébrée au milieu de l'allégresse générale. Vendredi, veille de la cérémonie, la pointe du Tenao et les hauteurs de la Rousse s'éclairaient de vives lueurs. C'étaient les feux de joie, allumés en l'honneur du Saint. Samedi matin, une messe a été dite, en présence des habitants du quartier, à la chapelle Saint-Roman.

Le soir, le bal organisé par la jeunesse de Monaco, sur la place S<sup>te</sup>-Barbe, a terminé joyeusement cette journée, qui, comme toute fête, a eu son lendemain.

Dimanche, un nouveau bal et des divertissements de toutes sortes donnaient à Monaco une animation des plus gaies.

Nous recevons de M. A. Gabriè, ancien rédacteur du *Journal de Monaco*, un charmant volume de poésies : *les Provençales*, dont nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, parler aujourd'hui. Nous y reviendrons; mais nous tenons à adresser dès à présent à notre confrère nos remerciements et nos félicitations, en attendant que nous recommandions son livre à nos lecteurs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Gènes.** — Nous lisons dans le *Movimento* du 3 : « Ce matin, à 2 heures 30, un accident qui pouvait avoir de graves conséquences est arrivé au train direct de Rome, à la gare de Lavagna.

Le gardien n'ayant pas laissé libre le passage au train, celui-ci s'est engagé sur la voie de garage, où se trouvaient plusieurs wagons.

Le mécanicien fit aussitôt jouer le sifflet d'alarme et renversa la vapeur. Mais il ne réussit cependant pas à éviter le choc contre les wagons. La locomotive et le wagon des bagages furent renversés. Le train était composé de dix wagons. Les voyageurs qui se trouvaient dans les premières voitures ressentirent seuls une secousse.

Etourdis, épouvantés, ils descendirent tous et se réunirent autour de l'unique blessé, le mécanicien, qui, en faisant le sacrifice de sa vie, les avait tous sauvés.

Le mécanicien s'appelle Giuseppe Mariano. Il fut placé dans une voiture après avoir reçu les premiers soins d'un médecin qui se trouvait dans le train et conduit à Gènes au sein de sa famille.

Une dame et plusieurs officiers de marine ont fait une collecte et ont recueilli plus de 300 francs, qui ont été remis au blessé.

Le train direct a été suspendu et les voyageurs sont arrivés à Gènes à 8 heures et demie. »

— LL. MM. le roi et la reine d'Italie ont quitté Gènes le 5 août, avec le prince de Naples, et se sont rendues à Monza. Le prince Amédée est allé à la Spezia. La reine et le prince de Naples sont actuellement à Recoaro.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Socialement, Paris est mort en ce moment. Les vacances lui ont porté le dernier coup. Collégiens, députés, sénateurs sont en villégiature, aux bains de mer, aux eaux utiles ou agréables. Ceux qui restent à Paris feignent de ne plus y être. Ils ne reçoivent point, leurs volets sont seulement entrebaillés et leurs meubles recouverts de housses. C'est la dissolution générale — le temps de disette pour la chronique.

MM. Emile de Girardin, Alexandre Dumas, Boitelle, Coppée, Delahante et quelques amis ont conduit à sa dernière demeure une femme qui s'était fait une place à part, depuis un demi-siècle, dans le monde à ceinture dorée de Paris et, par son esprit, ses influences, ses relations, avait été mêlée à bien des événements contemporains : M<sup>me</sup> Esther Guimont. Sous Louis-Philippe sa personnalité défraya, un jour, une séance de la Chambre des députés, lors d'une interpellation à M. Guizot à propos du journal *la Presse*. Plus tard, sous la présidence du prince Louis-Napoléon, les incidents qui marquèrent la transformation de la République en Empire n'eurent pas de mystère pour elle. Tout le temps de l'Empire, sa maison fut hantée par les hommes politiques, les financiers, les publicistes les plus haut cotés de l'époque, et plus d'un rapprochement s'opéra à sa table.

M<sup>me</sup> Esther Guimont a succombé à soixante-treize ans — elle n'en paraissait guère que soixante — dans le petit hôtel qu'elle possédait rue Lord-Byron, après avoir mis ordre à ses affaires pour ce monde et pour l'autre. Elle laisse un demi-million à ses neveux et nièces. Elle avait commencé des *Mémoires* qui promettaient d'être fort intéressants. Les aura-t-elle achevés? J'en doute fort. Elle avait surtout l'esprit de répartie, l'esprit de mot, et ses coups de langue cinglaient comme des coups de cravache. De là, nombre d'inimitiés qu'elle traînait à sa suite. Elle figure parmi les personnages de *Rolande* et de *Durand et C<sup>ie</sup>* : je renvoie à ces deux romans le lecteur désireux de pénétrer plus avant cette physionomie essentiellement parisienne.

L'Académie a procédé, jeudi, à la distribution des prix qui relèvent d'elle. M. Camille Doucet a lu le rapport sur les prix de l'année, M. Jules Simon prononça un fort beau discours sur les lauréats aux prix de vertu. La vertu a-t-elle besoin d'être encouragée et doit-elle l'être par des récompenses terrestres, pécuniaires surtout? C'est là une question très controversée et très controversable. Mais comme il n'y a pas concours pour les prix de vertu que l'Académie décerne chaque année et que les actes de noblesse et de hauteur d'âme qu'elle honore ainsi ne se font point en vue d'une rémunération, il n'y a nul inconvénient, et il y a certainement avantage pour l'édification et la moralisation des hommes au retentissement que procurent les récompenses à ces actes admirables.

Ces fêtes solennelles du talent et du cœur sont bien-faisantes et utiles. L'Académie, assise dans sa gloire, donne à la littérature militante des encouragements précieux, et le siècle gagne à s'entendre rappeler périodiquement que la vertu existe, et qu'il ne faut pas désespérer de l'humanité. Comme l'a très bien dit M. Jules Simon dans la péroraison de son discours :

« Il n'y a pas moyen, messieurs, d'être misanthropes quand on vient de donner les prix Monthyon, et c'est pour cela surtout que je vénère la mémoire du bienfaiteur des pauvres, que je veux appeler aussi notre bienfaiteur. Oui, les hommes sont bons; il ne s'agit que de les connaître. Soit que la haine porte sur les individus ou sur les classes, elle ne sera jamais qu'une maladie de l'esprit. Il ne faut pas même haïr les vicieux; contentons-nous de haïr le vice. Mais surtout, puisque c'est aujourd'hui la vertu qui nous rassemble, aimons-la, admirons-la, imitons-la; et, sans nous exagérer l'efficacité de nos prix pour la propager, honorons une institution qui nous permet chaque année de réjouir quelques braves cœurs, de mettre en lumière quelques belles actions, qui nous oblige nous-mêmes à sonder ce qui reste dans la société d'imperfections et de misères, et à comprendre ce que peut, à elle seule, la volonté! »

L'année prochaine, l'Académie aura dix nouveaux prix de vertu à distribuer, par suite de la fondation

faite par feu la duchesse d'Otrante, née de Sussy et pour lesquels elle a affecté une somme de deux cent mille francs. Ces prix seront décernés tous les trois ans au nom du comte Honoré de Sussy.

Le peintre d'histoire, Alexandre Hesse, qui avait remplacé Ingres à l'Institut, est mort cette semaine. C'était un homme simple et bon, un artiste consciencieux et un travailleur infatigable. En dépit de ses soixante-treize ans, la mort l'a surpris le pinceau à la main. Il travaillait à une vaste composition : *le Jugement dernier*.

Alexandre Hesse était né à Paris. Elève de Gros, en 1833 il obtint une médaille de première classe pour son tableau : *Honneurs funèbres rendus à Titien*. Décoré en 1842, il avait été fait officier de la Légion d'Honneur en 1868. Par son testament, il a demandé qu'aucun honneur militaire ne lui fut rendu à ses funérailles.

L'œuvre de Hesse est considérable; le Luxembourg, le musée de Versailles contiennent deux de ses tableaux, et tout le monde a admiré ses peintures murales de la chapelle Saint-François de Sales, à Saint-Sulpice.

Sa succession à l'Institut suscitera un vif concours parmi nos peintres d'histoire. M. Jean-Paul Laurens paraît devoir être l'élu.

Un petit incident, hier vendredi, au foyer de l'Opéra. Vous savez qu'il est de règle de ne se présenter à ce foyer qu'en habit noir, comme on doit être tête nue à celui du Théâtre-Français. Se conformant à Grazeuil, qui continue l'isthme par lequel la presque île théâtre en frac, chaque soir de représentation. Or, hier, M. Jules Ferry est venu au foyer en redingote, et d'un style des moins élégants, je vous prie de le croire. On a souri autour de lui et un des habitués de l'endroit, le baron de R..., s'est contenté de lui dire pour toute leçon :

— On voit que vous êtes un vertueux, M. le ministre; vous n'avez pas l'habitude de venir dans ce lieu de perdition.

M. Vaucorbeil va faire débiter, à partir de la semaine prochaine, toute la série des nouveaux engagements. C'est M<sup>me</sup> Leslins, précédemment au théâtre de Marseille, qui ouvrira le feu. Elle débutera lundi dans les *Huguenots*. Les négociations pour la rentrée de M. Faure sont en bonne voie; le célèbre baryton est venu à Paris, cette semaine, d'Étretat, à ce propos. Tout laisse à penser que l'Opéra ne tardera pas à retrouver son artiste favori.

Beaucoup de mouvement, d'ailleurs, dans le monde des théâtres. Tandis que M. Vasseur, le compositeur de la *Timbale d'argent*, entreprend de ressusciter, salle Taubert, le Théâtre-Lyrique, — un théâtre lyrique in-32, d'ailleurs, — on se remue dans les sphères ministérielles pour la fondation d'un Opéra Populaire. Les compositeurs, en quête d'une scène où faire représenter leurs œuvres, s'agitent très fort en faveur de ce projet et à leur suite tout un régiment de ténors, de barytons, de soprani et de contralti. Je ne vois aucun inconvénient à leur souhaiter le succès: étant donné que la musique adoucit les mœurs, il n'y aura jamais trop d'orchestre dans ce beau pays qui s'appelle la France républicaine.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

**Aux huveurs d'eau de Vichy, Vals, etc.**

Les milliers de malades atteints de goutte, de rhumatismes, de diabète, de dyspepsie, de maladies de foie, qui vont tous les ans « faire une saison » à Vichy, Vals et autres stations thermales alcalines, s'en reviennent presque toujours avec leur santé améliorée. L'été revenu, pour prévenir le retour du mal, tous croient devoir se rendre de nouveau à ces Eaux ou en prendre chez eux, et ainsi faire plusieurs années de suite; la plupart, au lieu du bien-être qu'ils avaient d'abord éprouvé, ne récoltent désormais que du malaise et des accidents très graves.

Eh bien, tous ces malades, au lieu d'accuser l'opiniâtreté du mal, ne devraient s'en prendre qu'à leur aveugle entêtement dans l'emploi abusif de ces eaux. C'est qu'en effet, ainsi que l'a fait remarquer Trousseau dans son immortel *Traité de Thérapeutique*, « si les alcalins pris à petite dose sont absolument efficaces, pris à haute dose et pendant longtemps ils sont très dangereux, à cause de leur influence énorme sur la composition du sang. Sous cette influence, le liquide nourricier devient plus froid, il se décolore et, à la fin, il s'établit une cachexie — justement appelée *alcaline* — caractérisée par de la pâleur, la

« bouffissure générale, des hémorrhagies passives: l'anémie survient accompagnée souvent d'un amaigrissement déplorable. On a même vu des malades mourir de l'abus des alcalins. »

A tous ces malades, nous disons donc: n'abusez pas des eaux alcalines, et, sitôt votre « cure thermique » finie, substituez, jusqu'à la saison prochaine, à cette médication efficace, mais en somme débilitante, la médication reconstituante dans laquelle le fer occupe le premier rang, puisqu'il agit spécialement sur les globules rouges du sang, dont il augmente et le nombre et la matière colorante, ainsi que vient de le démontrer expérimentalement, dans un travail couronné par l'Institut, M. Hayem, le successeur du regretté Gubler dans la chaire de thérapeutique. Mais le fer n'agit que s'il est absorbé et continué longtemps. Or, de l'avis de nos maîtres les plus éminents, le *Fer Bravais* liquide est, de toutes les préparations ferrugineuses, celle qui se prend le plus facilement, que les estomacs les plus difficiles supportent le mieux et dont l'usage prolongé n'entraîne ni dégoût, ni gastralgie, ni constipations.

(Extrait d'une *Causerie scientifique*.)  
D<sup>r</sup> PAUL LABARTHE.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 4 au 10 Août 1879

GOLFE JUAN. tart. *St-Joseph*, fr., c. Rainaut, sable.  
ID. t. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, id.  
ID. t. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.  
ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
ID. t. *l'Eclairer*, id., c. Jovenceau, id.  
ID. t. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, id.  
ID. t. *le Var*, id., c. Jaume, id.

NICE. t. *Conception*, ital., c. Dagnino, vieux fer.  
GOLFE JUAN. t. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sable.

ID. t. *Jeune-Eloïse*, id., c. Barral, id.  
ID. t. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.  
ID. t. *Virginie*, id., c. Isoard, id.

ANTIBES. cutter *Principe Amedeo*, ital., c. Morello, v. f.  
PORTO. t. *St-Dominique*, fr., c. Dominici, bois à brûl.  
NICE. ch. à vap. *le Commerce*, id., c. Lambert, s. lest.  
NEWCASTLE. trois-m. *Jane Pardew*, angl., c. Bligh, houille.

GOLFE JUAN. t. *St-Joseph*, fr., c. Rainaut, sable.  
ID. t. *le Var*, id., c. Jaume, id.  
ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. t. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.  
ID. t. *Thérésine*, id., c. Fochon, id.

BASTIA. b.-g. *la Corse*, id., c. Confortini, charb. de b.  
MENTON. yacht à vap. *Phryné*, id., c. Escarraguel, s. l.  
MARSEILLE. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Mathony, id.

Départs du 4 au 10 Août 1879

GOLFE JUAN. tart. *St-Joseph*, fr., c. Rainaut, s. lest.  
ID. t. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, id.  
ID. t. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.  
ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
ID. t. *l'Eclairer*, id., c. Jovenceau, id.  
ID. t. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, id.  
ID. t. *le Var*, id., c. Jaume, id.

FINALE. t. *Conception*, ital., c. Dagnino, vieux fer.  
GOLFE JUAN. t. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sur lest.

ID. t. *Jeune-Eloïse*, id., c. Barral, id.  
ID. t. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.  
ID. t. *Virginie*, id., c. Isoard, id.

ROGLIANO. t. *St-Dominique*, id., c. Dominici, id.  
NICE. ch. à vap. *le Commerce*, id., c. Lambert, id.  
GOLFE JUAN. t. *St-Joseph*, id., c. Rainaut, id.  
ID. t. *le Var*, id., c. Jaume, id.

ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. t. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.  
ID. t. *Thérésine*, id., c. Fochon, id.  
NICE. yacht à vap. *Phryné*, id., c. Escarraguel, id.  
BASTIA. t. *St-Jean-Baptiste*, id., c. Bertocci, fûts vid.  
NICE. goël. *Notre-Dame-du-Bon-Conseil*, id., c. Azaro, fûts vides.  
ID. t. *St-Antoine*, id., c. Ricci, id.

LE  
**CRÉDIT LYONNAIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: CENT MILLIONS

Agence de Nice: rue Gioffredo, 58,

reçoit les dépôts d'argent aux taux d'intérêts ci-dessous:

Argent remboursable à vue 1 0/0  
» à un an 3 0/0  
» à deux ans et au delà 4 0/0

Il prête sur rentes, obligations et actions françaises et étrangères. Il ouvre aux commerçants des crédits sur garanties et hypothèques, délivre des traites et lettres de crédit sur tous pays.

Il reçoit gratuitement les titres en dépôt, encaisse les coupons, se charge de l'exécution des ordres de Bourse, reçoit les demandes de souscriptions.

Il achète et vend les **billets de banque Italiens, Anglais, Allemands, Russes**, etc., etc.

**Hôtel-Restaurant Strasbourg**

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

**SAGES-FEMMES**

DE 1<sup>re</sup> CLASSE

M<sup>me</sup> L. LINGERI, de la faculté de Munich;

M<sup>lle</sup> A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

**HOTEL ET RESTAURANT BEAUSITE**

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

**HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE**

TABLE D'HOTE. — PENSION.

MONTE CARLO  
**HOTEL DE LONDRES**

Appartements, chambres, table d'hôte

**HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE**

TABLE D'HOTE. — PENSION.

**HOTEL D'ANGLETERRE**

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.** (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Aout	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.	9 h.	midi	3 h.	6 h.	9 h.				
	du mat.	du soir	du soir	du soir	du mat.	du soir	du soir	du soir	du soir	du soir				
3	763.4	763.3	763.1	762.3	761.9	27.3	28.6	28. »	27.1	25.7	24.2	63	calme	très beau
4	62.2	61.8	61.8	61.7	61.4	27.9	28.7	28. »	26.5	24.5	24.2	73	S O faible	id.
5	63. »	62. »	61.6	61. »	60.9	27.1	28.5	28.1	26.2	24. »	23. »	73	id.	beau
6	61.7	60.8	60.8	59.6	59.3	25.8	26.1	26. »	25. »	23.5	23. »	84	S O	beau, s. voilé, qq. g. de pl.
7	59.7	59.9	59.1	59.2	59.2	25.9	26. »	24. »	23.1	22. »	22.7	89	id.	beau
8	61.2	61.2	62. »	61.4	61.5	24.1	25.4	25. »	22.5	22. »	24.2	85	O, S O	beau. soir voilé
9	62. »	61.3	60.4	59.4	59.9	24.8	25.6	25. »	23.1	22.8	23.5	82	S S E	id.
DATES   3   4   5   6   7   8   9														
Températures extrêmes   Maxima   28.9   28.8   28.7   26.2   26. »   25.4   25.7   Minima   23. »   24. »   23. »   22. »   22. »   21.5   20. »														